

COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 4 Août 2025 -

République Française

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes Sophie LEROUX, Catherine DUCHEMIN, Isabelle FOURNIER, Céline PRIGENT, Audrey MOUFLET.

MM. Laurent MAROT, José THIEBAUT, Bernard HOUYVET, Denis DUTRIAUX, Roger GOSSE, Philippe LANOIS, Frédéric FLAMAND, Patrice CUGNIERE.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Mme Anne-Charlotte OPSTAL ayant donné pouvoir à Mme Catherine DUCHEMIN, Aurore PELLIEU ayant donné pouvoir à M. Roger GOSSE.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme Sophie LEROUX et Mme Catherine DUCHEMIN.

1. CONTRAT DE CONCESSION DU SERVICE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le précédent contrat de Délégation de Service Public (DSP) s'est achevé le 31 juillet 2025.

Pour le renouvellement de cette DSP, 3 sociétés ont déposé dans les délais leur candidature en date du 31 janvier 2025 :

- SUEZ EAU France
- SAUR
- LHOTELLIER EAU

En date du 7 mars 2025 :

- SAUR n'a pas remis d'offre
- LHOTELLIER EAU a déposé son pli hors délai

Il ne reste que la SUEZ EAU FRANCE comme candidat.

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les 2 rapports d'analyse concernant SUEZ EAU FRANCE :

- RAO eau potable
- RAO assainissement

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les PV de la Commission du 17 juillet 2025 effectués par l'ADTO-SAO :

- PV CDSP (eau)
- PV CDSP (assainissement)

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les conclusions des 2 rapports d'analyse :

- Conclusions eau potable
- Conclusions assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

↳ **D'approuver la proposition de la société SUEZ EAU FRANCE pour l'exploitation par concession du service public d'eau potable, à savoir :**

- **Durée : 12 ans**
- **Prix du service :**
 - **Abonnement : 50 € HT**
 - **Prix du m³ : 1,0727 € HT / m³**

Le prix de base comprend l'accès internet SIG, recherche de fuite, exclusivité des branchements neufs, entretien et maintenance sur les ouvrages de production et de distribution.

↳ **D'approuver la proposition de la société SUEZ EAU FRANCE pour l'exploitation par concession du service public d'assainissement collectif, à savoir :**

- **Durée : 12 ans**
- **Prix du service :**
 - **Abonnement : 50 € HT**
 - **Prix du m³ : 1,3231 € HT / m³**

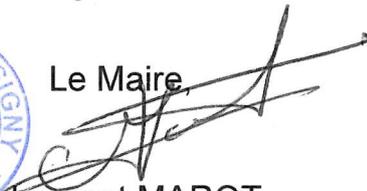
Le prix de base comprend l'accès internet SIG, curage et inspection télévisée, nettoyage, compostage des boues, entretien et maintenance sur le réseau et la STEP.

↳ D'autoriser M. le Maire à signer les nouveaux contrats avec SUEZ EAU FRANCE ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire.

- 6 AOUT 2025



Le Maire


Laurent MAROT